

SAÔNE actu

21
août 2025



Un nouveau visage pour le cœur de Saône

Au sommaire

DE CE NUMÉRO

ÉDITO P.3

BILAN VOIRIE P.4

NOS AGENTS EN QUELQUES MOTS P.5

SERVICE À LA POPULATION P.6

ONF P.8

ÉVÉNEMENTIEL P.10

ASSOCIATIONS P.12

SCOLARITÉ JEUNESSE P.14

DIVERS P.15

AGENDA P.16



SAÔNE
actu

Directeur de la publication : Benoit Vuillemin
Rédaction/Relecture : Lucie Gomes, Cyril Maréchal, Charlotte Momper, Nadine Sauvonnet
Crédit photos : Mairie de Saône, Adobe Stock
Conception graphique et impression : L'Imprimeur Simon, Ormans
Dépôt légal : août 2025



saone.fr





BENOIT VUILLEMIN

Maire de Saône,
Vice-Président de Grand Besançon Métropole



Aux promesses tenues Loyauté et engagement pour les Saônois

Au moment d'écrire ces lignes, je mesure le chemin parcouru depuis que vous m'avez confié les clefs de notre chère commune de Saône. Élu en 2020 pour redonner un avenir à une ville marquée par l'immobilisme, j'ai choisi de servir avec loyauté et sincérité, préférant l'action aux discours. Alors que beaucoup se contentent de faire de la politique en mots, j'ai fait le choix d'agir vite et efficacement.

Ce mandat, mené au cœur d'une crise sanitaire sans précédent, a été une aventure humaine intense. Durant six années, j'ai travaillé sans relâche pour transformer Saône. J'ai proposé, j'ai convaincu et bâti, tout en restant fidèle aux engagements pris, sans jamais augmenter les impôts, et avec un bon bilan financier, comptes toujours votés à l'unanimité, endettement diminué et maintien de la trésorerie.

Dès ma prise de fonction, j'ai engagé une bataille essentielle : rapprocher les services publics des habitants. L'un de mes premiers actes fut d'obtenir une Maison France Services. Ce projet a été défendu avec détermination auprès de l'État. Aujourd'hui, ce guichet unique répond concrètement à vos besoins du quotidien. Le voir vivant et fréquenté chaque jour est une belle récompense. Dans le même esprit, j'avais promis que la mobilité deviendrait un axe fort de notre développement. Cette promesse s'est traduite par la réalisation d'un de mes projets phare, le Pôle d'échanges multimodal de la gare de Saône, facilitant l'accès aux transports en commun, au covoiturage et au stationnement. Ce pôle constitue aussi le point de départ du futur quartier de la gare, appelé à devenir un nouveau cœur de vie. J'ai également œuvré à rendre Saône plus agréable à vivre : l'aire de jeux des Loupiots a été entièrement rénovée, l'accueil de la mairie modernisé, un magnifique hall d'hôtel de ville et aussi une nouvelle salle du conseil municipal ont vu le jour et tant d'autres petits projets qui améliorent votre quotidien.

Mais parmi les chantiers majeurs, celui de la mise en conformité du réseau d'assainissement, et la re-qualification complète du centre-bourg resteront comme des réalisations marquantes pour l'histoire de Saône et faites avec courage. Après deux années de travaux, nous avons inauguré une Grande-Rue et une rue de la Mairie transformées, une place de la Liberté rénovée, un nouveau rond-point, des cheminements piétons sécurisés et des stationnements repensés. Ce projet, attendu depuis les années 1970, a redonné un souffle nouveau à notre commune. Enfin, ce rond-point tant espéré par les Saônois est devenu une réalité, une fierté partagée !

Un autre engagement emblématique a lui aussi été tenu : l'arrivée de la gendarmerie à Saône. Évoqué depuis 1968, ce « serpent de mer » devient enfin réalité

après avoir été oublié ou rejeté par certains de mes prédécesseurs. Le 27 juin 2025, la première pierre a été posée en présence du préfet du Doubs et du colonel James. La future caserne accueillera 18 militaires et 16 logements. Son ouverture, d'ici fin 2028, renforcera considérablement la sécurité sur l'ensemble du plateau. Je suis fier de n'avoir rien lâché et d'avoir convaincu, au plus haut niveau de l'État, de l'utilité de cette gendarmerie ! Promesse tenue et obtenue !!

D'autres projets structurants complètent ce bilan. La zone d'activité économique du Chêneau Blond entamera ses premiers travaux dès l'automne. La maison médicale pluriprofessionnelle, située à proximité de la médiathèque, accueillera bientôt médecins, infirmiers et professionnels de santé, et le futur quartier de la Gilleroye viendra répondre à la demande pressante de nombreux logements. À terme, la rénovation et la re-qualification du presbytère et de la maison Bourque viendront redonner vie à la place de la Liberté. À ces chantiers s'ajoutera un autre projet historique que je suis fier d'avoir co-porté : la future piste cyclable entre Saône et Montfaucon.

Au-delà des infrastructures, la vie associative et scolaire a été pleinement soutenue. L'accueil périscolaire a été amélioré, les associations accompagnées, et les animations festives et culturelles ont fleuri. Grâce au comité des fêtes, au comité de jumelage, et à de nombreux bénévoles, notre village a retrouvé son dynamisme et ses bonnes relations sociales et intergénérationnelles. Merci à mes adjoints, Cyril Maréchal, Marlène Baud et Nadine Sauvonnet ainsi qu'aux membres de leur commission respective.

Aujourd'hui, Saône s'affirme comme la petite « capitale du plateau ». Aux portes de Besançon, elle est désormais l'une des communes les mieux classées du département pour sa qualité de vie. Ces réussites, je les dois aussi à l'engagement fidèle d'une partie de mon équipe, en particulier à notre premier adjoint, Lylian Calvat, présent chaque jour à mes côtés, ainsi qu'à notre directrice générale Charlotte Momper et à l'ensemble du personnel de la mairie.

Dans un monde politique souvent marqué par l'opportunisme de certains, nous avons choisi une autre voie : celle de la loyauté. Loyauté à nos convictions, loyauté envers les Saônois, loyauté aux promesses que nous vous avons faites et donc tenues. Je ne vois pas dans ce bilan la fin d'un mandat, mais l'accomplissement d'une étape vers de nouveaux projets, vers de nouvelles ambitions. Les fondations sont solides, les chantiers sont lancés, et l'élan est donné. Merci de votre confiance. Merci de votre fidélité. Ensemble, poursuivons le chemin pour faire de Saône une ville vivante, solidaire et rayonnante.

Vive Saône, et vive la France.



BILAN VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS 2020-2026

Durant le mandat, plusieurs travaux ont été réalisés pour améliorer les infrastructures communales : modernisation de l'éclairage public par des lanternes LED, déploiement de la fibre optique (Orange), interventions sur les réseaux d'eaux usées et pluviales, renouvellement de la signalisation routière, et entretien des arbres d'alignement.

↳ Voirie et/ou trottoirs : requalification et/ou gros entretiens routiers (GER)

2020

Rues des Génévriers, Rue des Lots, Rue de la Messarde, Rue du Repos, Rue du Colombier, Rue du Clousey, Rue du Chenau Blond, Rue des Anémones, Rue de l'Amitié, Rue des Frères Maire, Rue des Ronces, Rue des Hurlevents, Rue des Loupiots, Chemin de Penneval, Route de Gennes, Rue du Boulot

2021

Rue du Clousey, Rue Vincent D'Indy, Rue Jean-Philippe Rameau, Rue du Chenau Blond, Rue du Petit Frêne, Avenue de la Gare

2022

Rue des Bleuets, Rue de l'Étoile
Rue des Perrières, Rue de la Glacière

2023

Rue Francis Bouton, Rue de la Glacière
Rue des Roseaux, Rue des Loupiots

2024

Rue de la Cassotte, Rue du Château
Rue de la Mairie, Rue des Thuyas, Rue du Bouleau

↳ Requalification du centre-ville : (réseaux publics : enfouissement des réseaux secs + aménagements voirie et espaces publics)

2025

Rue de la Mairie, Rue de l'Étoile, Rue de la Cassotte
Rue de la Glacière, Place Maurice Maire
Place de la Liberté, Rue de la Croix de Mission
Rue des Loupiots, Grande Rue
Route de Gennes, Place du Général de Gaulle

↳ Renouvellement des eaux usées : (réseaux publics)

2020

Giratoire : Rue du Collège, Rue du Lac, Rue de la Mairie

↳ Enfouissement et modification des réseaux secs : (réseaux publics)

2021

Rue de l'Étoile, Rue de la Corvée
Rue Mozart, Rue Chopin, Rue des Tilleuls

2023-2024

Rue du Chenau Blond, Rue Gustave Courbet
Aménagement du Pôle d'Échanges Multimodales (PEM)

2024-2025

Grande Rue et Place Jean Moulin

↳ Réalisation de réseaux « eaux pluviales » : reprise d'ouvrages/équipements « eau potable »

2021 : Rue Jean-Philippe Rameau, Chemin du Moulin
Avenue de la Gare

2022 : Renforcement lieudit de la Pérouse

2023 : Rue de la Glacière

↳ Renforcement du réseau électrique basse tension : (réseaux secs)

2022 : Rue de l'Étoile, Rue de la Corvée, Rue du Hameau

↳ Élagage, mise en sécurité

2023 : Rue de la Glacière

↳ SNCF : aménagement du passage à niveau n°7

2022 : Rue du Clousey

↳ SNCF : Mise aux normes de la voie ferrée et de la gare de Saône

2024 : Ligne des Horlogers

↳ Renouvellement / modification des réseaux humides : (réseaux publics)

2024

Rue de la Mairie, Rue du Château, Rue des Loupiots
Rue de l'Étoile, Rue de la Cassotte, Rue de la Glacière
Route de Gennes, Rue de la Croix de Mission
Rue de la Poste, Rue des Frères Maire
Allée Louis Jahier, Grande Rue, Places Jean Moulin

↳ Réseaux d'assainissement et réseaux pluviaux (modification, chemisage de réseaux - interventions ponctuelles et par tronçon de canalisation)

2023 : Route de Gennes, Avenue de la Gare
Rue du Chenau Blond, Rue des Écots, Rue des Castors
Rue du Colombier

Gaëlle Bichotte



Visage familier des habitués des gymnases, Gaëlle veille depuis de nombreuses années sur nos équipements communaux. Arrivée en 1999 en tant que cantinière, elle a progressivement élargi ses missions pour devenir, depuis plus de dix ans, la gardienne attitrée des salles et gymnases de la commune.

Gaëlle assure l'entretien des bâtiments, encadre les visites, réalise les états des lieux et veille au respect des consignes par tous les usagers.

Son objectif au quotidien :

Garantir le bon fonctionnement et la sécurité des lieux essentiels à la vie locale.

Maryline Perronnet



Après sept années dans la grande distribution, Maryline décide en 2014 de se reconverter en suivant une formation au CAP Petite Enfance. Elle effectue alors son stage à l'école maternelle de Saône, où débute son engagement auprès des jeunes enfants.

Diplômée en juillet 2015, elle enchaîne les remplacements ponctuels en tant qu'ATSEM, avant de reprendre le poste d'une collègue en disponibilité. En février 2025, elle obtient avec succès le concours d'ATSEM.

Dans son quotidien, Maryline assiste l'enseignant en classe, prépare et anime les ateliers pédagogiques, veille à l'hygiène et à la sécurité des enfants, assure leur surveillance pendant la sieste et participe à l'entretien des locaux.

Son objectif au quotidien :

Accompagner les enfants dans les apprentissages de l'école maternelle en toute bienveillance.

Lucie Gomes



Originaire de Saône, Lucie a naturellement choisi de mettre ses compétences au service de la ville en 2023 après avoir obtenu sa licence en management événementiel.

Aujourd'hui, elle coordonne l'ensemble des manifestations organisées par le comité des fêtes et orchestre également les cérémonies officielles et les inaugurations. Mais son rôle ne s'arrête pas là : Lucie prend aussi en charge la communication interne et externe de la mairie, tout en assurant le secrétariat de Monsieur le Maire. Un poste polyvalent qu'elle occupe avec dynamisme et engagement.

Son objectif au quotidien :

Faire de chaque projet une réussite.

Séverine Robez



Fraîchement arrivée dans nos services en 2024, Séverine est venue renforcer le pôle population. Que ce soit pour une démarche administrative, une question ou un petit coup de main numérique, Séverine est là pour vous aider, avec patience et bienveillance.

Ses missions ? Accueillir, renseigner, accompagner... toujours avec le sourire !

Son objectif au quotidien :

Aider les usagers et les voir repartir l'esprit apaisé.

SERVICE À LA POPULATION - CCAS

SAÛNE **MINISTÈRE DES ARMÉES** **TU AS 16 ANS ?**

LE RECENSEMENT CITOYEN
est obligatoire !

Présente-toi en Mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

Tu auras besoin de ton justificatif de recensement pour t'inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (bac, permis de conduire...)

"J'ai 16 ans, je me suis fait recenser, et toi ?"

Prendre rendez-vous à la Mairie de Saône
03.81.55.47.60
etatcivil@saone.fr

VOUS EMMÉNAGEZ À SAÛNE ? VOUS QUITTEZ LA COMMUNE ?

➔ Dès votre installation à Saône, il est nécessaire de venir vous déclarer en mairie. Votre enregistrement sera utile lors de diverses démarches administratives (légalisation de signature, élections, recensement citoyen, mariage, pacs, décès...). Présentez-vous muni(e) de votre livret de famille et d'une facture de moins de 3 mois afin de vous enregistrer parmi la population saônoise. Que vous déménagiez dans Saône ou dans une autre commune, nous vous remercions de nous indiquer votre nouvelle adresse.

Informations au service État Civil :

Tél : 03 81 55 47 60

La **légalisation de signature** se fait auprès de votre mairie de domicile, sur rendez-vous.

L'usager doit se présenter avec le document **non signé**, sa pièce d'identité et justifier de sa résidence sur la commune.

Incivilités cimetière

➔ Suite à plusieurs incidents constatés au cimetière, nous vous rappelons que le cimetière est un lieu de recueillement. **Tout vol et/ou dégradation est absolument interdit.** Nous vous rappelons que les animaux de compagnies ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte du site cinéraire. En cas d'incident merci de bien vouloir en informer la Mairie - etatcivil@saone.fr / 03 81 55 47 60

ville de SAÛNE **France services**

PORTES OUVERTES
France Services
DU 6 AU 17 OCTOBRE 2025

Lundi 6 - 9h à 12h
Journée Nationale des Aidants ! Statut des aidants, plateforme répit aidants, accompagnements... avec Eliad et les professionnelles qui animent les cafés des aidants

Mardi 14 - 14h à 17h
Octobre Rose ! La CPAM vous propose un atelier sur le dépistage des cancers féminins ainsi qu'un bilan de santé

Mercredi 8 et Vendredi 17 - journée
Mes événements emplois, les mesures aidées (immersion, aide à la mobilité et orientation) et les différents services... Venez à la rencontre d'un agent France Travail qui vous conseillera sur les outils mis en place pour une recherche d'emploi efficace

Vendredi 10 - 14h à 16h
Bientôt en retraite? infos sur le cumul emploi/retraite, la retraite progressive, la carrière longue... animé par un conseiller de la CARSAT

PETIT DÉJ' JEUNES
SAMEDI 11 - 10H À 13H
DIVERSES ANIMATIONS DESTINÉES AU 12-25 ANS

Entrée libre/sur inscription pour les ateliers
France Services
03.81.55.47.35
26 rue de la mairie-Saône (bâtiment de l'Hôtel de Ville)
franceservices@saone.fr

Un nouveau conciliateur de justice à votre écoute

À compter de septembre, un conciliateur de justice tiendra une permanence chaque deuxième mercredi du mois, de 14h à 17h, dans les locaux de France Services, situés à la mairie de Saône.

Ce service gratuit et confidentiel permet de régler à l'amiable de nombreux litiges du quotidien : conflits de voisinage, problèmes de consommation, litiges locatifs, etc.

Le conciliateur en charge de cette permanence est Patrick Detouillon, rattaché au tribunal de Besançon.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour bénéficier de ses conseils et de son accompagnement.

➔ Contact téléphonique : 06 77 13 56 78
patrick.detouillon@conciliateurdejustice.fr

ATELIER DE RENTRÉE pour les 60 ans et +

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lance à la rentrée de nouvelles activités gratuites, spécialement pensées pour les seniors de plus de 60 ans.

Objectif : Favoriser le bien-être, la prévention et l'autonomie au quotidien.
Bouger, s'informer, bien vivre chez soi.

Haltère et fourchette

Participez à des séances d'activités physiques douces et adaptées, associées à des ateliers autour de la nutrition.

Objectif : retrouver ou conserver la forme tout en prenant plaisir à mieux manger.

↳ **Tous les vendredis** de 9h à 10h, à partir du 5 septembre - pendant 6 mois

Inscriptions et renseignements en mairie

Atelier numérique - Niveau avancé

Développez votre autonomie numérique et perfectionnez l'usage de vos équipements (ordinateur, tablette, smartphone).

↳ **Tous les mardis**, du 1er octobre au 19 novembre 2025, de 14h à 16h - Salle Guy Devaux

Inscriptions et renseignements en mairie

Atelier équilibre et prévention des chutes

Cet atelier propose des exercices doux et adaptés, conçus pour améliorer l'équilibre, renforcer la souplesse, l'endurance et la force musculaire, tout en favorisant une meilleure posture.

Une manière agréable de prévenir les chutes et de rester actif en toute sérénité.

↳ **Du mardi 7 octobre 2025**
au 3 février 2026

Inscription obligatoire à la mairie - places limitées !



Atelier « Mieux vivre chez soi »

Comment adapter son logement pour plus de confort et de sécurité ?

Animé par un ergothérapeute et un technicien du bâtiment, cet atelier vous apportera des conseils concrets pour aménager votre lieu de vie en tenant compte de vos besoins actuels ou futurs. Un focus sera également fait sur les aides à l'habitat disponibles.

↳ **les lundis 17, 24 novembre et 1er décembre de 10h à 12h à Guy Devaux**

+ une séance bilan lundi 19 janvier de 10h30 à 12h

Inscription obligatoire à la mairie - places limitées !



VENEZ DECOUVRIR LES OFFRES D'EMPLOI DU PROCHAIN SALON CAP VERS L'EMPLOI AVEC UN AGENT DE REUSSITE EMPLOI.

ESPACE FRANCE SERVICES DE SAONE LE JEUDI 11 SEPTEMBRE A PARTIR DE 14H.



Partez en vacances l'esprit tranquille !

Vous vous absentez cet été ?
Pensez à l'**Opération Tranquillité Vacances** !

Ce dispositif gratuit vous permet de signaler votre absence aux forces de l'ordre.

Pendant toute la durée de vos congés, des patrouilles de police ou de gendarmerie seront organisées aux abords de votre domicile pour en

assurer la surveillance. En cas d'anomalie (tentative d'effraction, dégradations, cambriolage...), vous serez immédiatement prévenu.

↳ Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir une demande en ligne ou de vous rendre directement au commissariat ou à la brigade de gendarmerie la plus proche. **Inscription sur le site du service public** « S'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV) »



La forêt communale : UN PATRIMOINE VIVANT, GÉRÉ DURABLEMENT

La forêt communale de Saône, soumise au régime forestier, s'étend sur 560,94 hectares, répartis entre 68 % de feuillus (hêtres, chênes, autres feuillus) et 32 % de résineux (principalement sapins pectinés). Elle s'élève entre 383 et 490 mètres d'altitude.



UNE GESTION COLLECTIVE ET ENCADRÉE



La gestion de la forêt est le fruit d'un travail conjoint entre plusieurs acteurs :

- La commune, propriétaire de la forêt ;
- L'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire, en charge d'une gestion multifonctionnelle : aménagement, suivi, surveillance et missions de police de l'environnement ;
- Les acteurs économiques : exploitants, ouvriers forestiers, acheteurs et transformateurs de bois ;
- Les garants, désignés par le Conseil municipal. Ils assurent l'organisation et la bonne exécution de cette pratique traditionnelle ;
- Les chasseurs, veillent à l'équilibre sylvo-cynégétique et à l'entretien des lignes parcelles.



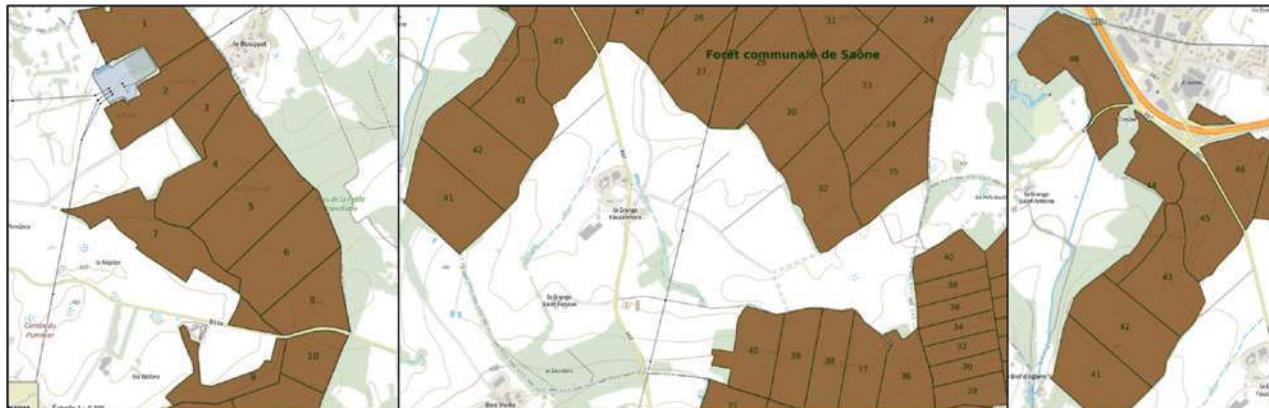
Photo garants de l'affouage et le technicien ONF du triage de Saône.

De gauche à droite : Claude Ménétrier, Brice Deloge (ONF), Daniel Beuve, Daniel Fabrègues, Lylia Calvat (1^{er} adjoint au maire), Alain Climent, Guy Maire.

LES CHANTIERS FORESTIERS EN 2025

Chaque année, l'ONF propose un programme de coupes et d'exploitation forestière appelé « état d'assiette », en cohérence avec les objectifs de gestion durable des forêts : adaptation au changement climatique, régénération naturelle, sécurité etc.

En 2025, les travaux forestiers concernent les parcelles : 5j, 10r, 27r, 37r, 41, 45 et 48p.





LES CHANTIERS FORESTIERS DE 2025

Parcelle 5j : forêt jeune en éclaircie, la coupe sera réalisée par les affouagistes.

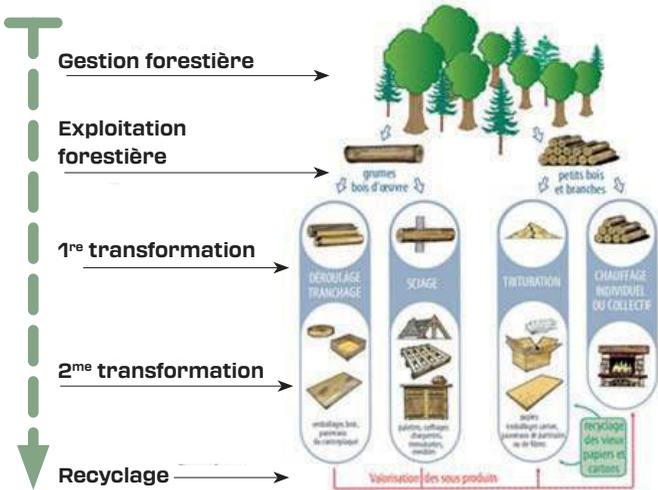
Parcelles 10r, 27r, 37r : opérations de régénération naturelle. Les coupes sont réalisées progressivement, jusqu'à une coupe finale, laissant place aux jeunes semis.

Parcelle 41 : coupe d'amélioration pour favoriser les chênes plus résistants au changement climatique. Des cloisonnements ont été aménagés pour limiter le tassement des sols profonds.

Parcelle 48p : préparation à la régénération. Les arbres dépérissants ou gênants y sont retirés. Le terrain, situé en bordure du marais, est sensible ; des cloisonnements d'exploitation ont également été créés.

Parcelle 45 : retrait de sapins pectinés instables, menaçant les jeunes plantations voisines.

Les coupes sur les parcelles 37, 41 et 48p auront lieu fin d'été ou début d'automne, pour profiter de conditions plus sèches, réduisant l'impact sur les sols forestiers fragiles.



FAVORISER LES CIRCUITS COURTS



La commune privilégie une **commercialisation locale**. Les grumes issues des feuillus et résineux seront dirigées vers des scieries de proximité, via des contrats passés par l'ONF.

Les bois de moindre qualité sont valorisés en bois de chauffage (affouage) ou en bois-énergie, notamment pour alimenter les chaufferies collectives.

ATTENTION PENDANT LES TRAVAUX



Pendant les phases d'exploitation, des panneaux de signalisation seront installés. Pour votre sécurité, il est formellement interdit de pénétrer dans les zones de coupe : la chute d'arbres ou la circulation d'engins représente un danger réel.



Un nouveau visage pour le cœur de Saône

Après deux années de travaux, la ville de Saône a inauguré, le dimanche 13 juillet, en collaboration avec Grand Besançon Métropole, son nouveau centre-ville entièrement réorganisé, modernisé et végétalisé, en présence d'un public venu nombreux.

© Den'ISO Photographie



Ce nouvel aménagement offre un cadre plus agréable, plus vert et plus accessible, en phase avec les enjeux de qualité de vie et de transition écologique en intégrant davantage de nature en cœur de ville.

La journée s'est clôturée en beauté avec le traditionnel feu d'artifice.

SUCCÈS POUR LA 2^E ÉDITION DU SALON DE L'AVENTURIER

La seconde édition du Salon de l'Aventurier 4x4 & Motos s'est déroulée à l'Espace du Marais le week-end de la Pentecôte, attirant plus de 3 000 visiteurs venus de toute la France, passionnés de voyage et d'aventure.

Le salon a été une belle occasion, tant pour les passionnés que pour les curieux, de partager leurs expériences, d'échanger autour de leurs itinéraires et de découvrir les nouveautés du monde du voyage et de l'aventure.

Il a également permis à chacun de s'informer, de s'équiper et de profiter des conseils éclairés de professionnels reconnus dans l'univers du tout-terrain.



© Den'ISO Photographie

Une Fête de la Musique aux accents italiens

Le samedi 21 juin, notre petite ville a vibré au rythme de la Fête de la Musique, organisée par le Comité des Fêtes. La soirée a débuté avec des chants italiens interprétés par des membres de la délégation de notre ville jumelée, San Marcello Piteglio.

Un événement placé sous le signe du soleil, de la musique et de la convivialité, qui a rassemblé petits et grands autour d'une programmation éclectique et entraînante.

Un grand merci à tous les bénévoles du Comité des Fêtes pour leur engagement, à nos musiciens pour leur talent, et à vous, habitants, pour votre présence.

Lancement officiel des travaux de la future gendarmerie de Saône



Les travaux de la future gendarmerie de Saône sont officiellement lancés depuis le vendredi 27 juin 2025. Ce projet, inscrit parmi les engagements de campagne municipale, se concrétise aujourd'hui grâce à une mobilisation collective et au soutien de partenaires

impliqués : Jean-François Longeot, sénateur du Doubs, le Préfet du Doubs et la Gendarmerie du Doubs - GGD25.

Depuis 2020, l'action municipale s'appuie sur une ligne directrice claire : proposer, convaincre et bâtir. La construction de cette gendarmerie illustre pleinement cette volonté, au service de la sécurité des habitants et du dynamisme du territoire.

↘ Ce nouvel équipement accueillera prochainement les effectifs actuellement basés à Tarragnoz, à Besançon. Il s'agit d'un redéploiement stratégique qui permettra à la gendarmerie de renforcer sa présence sur le premier plateau, en s'implantant dans des locaux modernes et adaptés.



Un projet phare de cette mandature !

Inauguration du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)

Le mardi 27 mai 2025, le nouveau Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Saône a été officiellement inauguré en présence de Benoît Vuillemin, maire de Saône, d'Anne Vignot, présidente de Grand Besançon Métropole, d'Yves Guyen et de Marie Zehaf, présents en leur qualité respective, de Florence Rogeboz, vice-présidente en charge des mobilités et des infrastructures au Département du Doubs, ainsi que de Nathalie Valleix, secrétaire générale de la préfecture du Doubs.

Ce nouvel aménagement a pour objectif de faciliter les déplacements des habitants en regroupant, sur un même site, tous les modes de transport disponibles : train, bus, vélo et voiture.



Parmi les équipements mis en place :

- # Une aire de covoiturage, rue Gustave Courbet ;
- # Un parking de 60 places destiné aux usagers des trains et des cars ;
- # Un abri sécurisé pour les vélos ;
- # Une borne de recharge électrique pour véhicules ;
- # Trois arrêts d'autocar accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- # Des itinéraires piétons sécurisés.

Ce Pôle d'Échanges Multimodal offre ainsi une véritable réponse aux besoins de mobilité durable et confortable pour tous..

Nouvelle association à Saône : les Dragons du Marais !

Les Dragons du Marais prennent leur envol en reprenant la gestion du badminton loisir à Saône.

Où ? Au gymnase de l'Espace

Quand ? Jeudi de 19h à 22h30 & Samedi de 10h30 à 13h

Que vous ayez 7 ou 107 ans, que vous soyez débutant ou joueur confirmé, le club de badminton de Saône vous accueille dans une ambiance conviviale et sportive.

Notre coach, Julien Ibanez, vous accompagne avec des séances adaptées à votre niveau pour progresser à votre rythme.

➤ Pour l'inscription et les informations pratiques, flashez le QR code ou contactez : patrick25.mercier@gmail.com



Concert solidaire de LACIM

L'association LACIM organise un concert exceptionnel du chœur La Débandade, le vendredi 10 octobre à 20h, à l'église de Saône.

La participation est libre, et l'ensemble des dons sera reversé au profit de l'école de Teghazer, au Niger, afin de financer l'achat de tables et de bancs pour les élèves, qui suivent encore aujourd'hui les cours assis à même le sol.

Notez la date dès maintenant et venez partager ce moment musical et solidaire !

Renseignements : Annick Preux - 06 07 73 05 08

Une journée magique à Roland-Garros

Le jeudi 5 juin 2025, Ilyess, jeune licencié du club de tennis de Saône, a eu l'honneur d'être invité par Gilles Moretton, président de la Fédération Française de Tennis, pour vivre une journée exceptionnelle à Roland-Garros, en compagnie de Laure Joineau.

Au programme : la finale du double, suivie d'un match très attendu entre Iga Swiatek et Aryna Sabalenka sur le prestigieux Court Philippe-Chatrier.

➤ Un moment fort en émotions pour Ilyess, qui est rentré comblé de cette expérience unique... avec déjà l'envie d'y retourner l'an prochain !



ÉCOLE DE MUSIQUE DU PLATEAU - LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Les inscriptions à l'École de Musique du Plateau sont ouvertes jusqu'au début septembre.

Que vous souhaitiez débiter un instrument, reprendre la pratique musicale ou inscrire votre enfant, n'hésitez pas à vous renseigner !

L'équipe pédagogique sera ravie de vous rencontrer lors de l'ouverture du festival Ebulli'Son, le 29 août à Montfaucon.

➤ Renseignements : 09 84 43 65 09
Site internet : www.emplateau.fr





Un concours de pétanque placé sous le signe de la convivialité

Comme chaque lundi de Pentecôte, l'association **Trait d'Union** a organisé son traditionnel concours de pétanque, réservé à ses adhérents et à leurs invités. Cette année, 32 doublettes se sont retrouvées au bouldrome municipal pour une journée sportive et chaleureuse.

Sous un soleil généreux et dans une ambiance des plus amicales, cette belle journée à une nouvelle fois illustré l'esprit de partage et de bonne humeur qui anime Trait d'Union.



OSEZ LE TIR A L'ARC

Envie de sortir de la routine, de vous recentrer ou de relever un nouveau défi ? Pourquoi ne pas essayer le tir à l'arc ?

Ce sport olympique, à la fois individuel et collectif, développe la maîtrise de soi, la concentration et la précision. Accessible à tous, il s'adapte à chaque profil : l'arc est choisi selon les capacités de chacun. À Saône, le club Les Archers du Plateau accueille débutants et confirmés, en loisir comme en compétition. Grâce aux équipements de qualité, les entraînements ont lieu en salle deux fois par semaine, et sur un terrain extérieur permanent. Ambiance conviviale, formation assurée, matériel en location et licence abordable.

➔ Venez découvrir ce sport au Forum des associations, le samedi 6 septembre.



Vide-grenier de rentrée

L'Amicale Bouliste Saônoise organise un vide-grenier le 28 septembre 2025 à l'Espace du Marais. Renseignements et inscriptions au 06 72 55 93 98.

WEEK-END JUMELAGE

Une délégation de San Marcello Piteglio célèbre l'été à Saône



➔ À l'occasion de l'arrivée de l'été, une délégation venue de San Marcello Piteglio, commune italienne jumelée avec Saône, a séjourné dans notre ville pour quelques jours.

Ce séjour a été l'occasion pour nos hôtes italiens de découvrir les trésors de notre territoire, notamment la ville d'Ornans et ses paysages emblématiques, tout en s'imprégnant des traditions locales. Ils ont également participé à la Fête de la Musique, moment convivial et festif qui a marqué un temps fort de leur séjour.

Ce déplacement s'inscrit dans la

continuité des liens d'amitié tissés entre nos deux communes. Grâce à l'engagement du comité de jumelage et à l'accueil chaleureux des habitants de Saône, ces échanges contribuent à entretenir une belle relation culturelle et humaine, fondée sur le respect et la découverte mutuelle.

Une belle manière de célébrer l'été sous le signe de l'amitié franco-italienne !

À la rentrée ce sera au tour de nos amis d'Hekendelheim de nous rendre visite du 19 au 21 septembre lors des Journées du Patrimoine. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez proposer un hébergement à nos amis allemands, ou simplement participer aux différentes sorties et activités qui ponctueront le week-end.

Rentrée scolaire 2025

Les vacances d'été touchent doucement à leur fin...
Il est temps de préparer les cartables :
la rentrée scolaire pour les élèves de l'école maternelle
et de l'école élémentaire de Saône aura lieu le **lundi 1^{er} septembre 2025**.

Horaires scolaires :

École maternelle : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30

École élémentaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15

Pour toute information concernant le périscolaire,
contactez les Francas : saone.cdl@francas-doubs.fr

La kermesse qui rassemble petits et grands

L'association des parents d'élèves AnÉMômes a une nouvelle fois organisé avec succès la kermesse de fin d'année, un rendez-vous très attendu par les enfants scolarisés.

Cette journée festive a proposé un large éventail d'activités et d'animations adaptées à tous les âges. Les résidents d'Âges & Vie ainsi que les Sapeurs-Pompiers de Saône-Mamirolle se sont également mobilisés pour accompagner et divertir les enfants et leurs familles.

Un grand bravo à l'équipe du périscolaire pour leur engagement et le travail remarquable réalisé avec les enfants, notamment autour des divers chorégraphies. Grâce à cette belle énergie collective, cette kermesse a été rythmée par de nombreux sourires et des souvenirs inoubliables.



LUDOTHÈQUE : UN RENDEZ-VOUS

AUTOUR DU JEU POUR TOUS !

La ludothèque est un lieu de rencontre et d'échange où le jeu est au cœur de toutes les activités. Elle a pour mission de valoriser le jeu sous toutes ses formes et d'en faire un moment de plaisir partagé. Ici, chacun est libre de choisir parmi les jeux proposés et de jouer à son rythme, selon ses envies.

JOUER SUR PLACE OU À LA MAISON

Vous pouvez venir découvrir et essayer des jeux sur place ou emprunter des jeux et jouets pour prolonger le plaisir à la maison. Chaque visite est l'occasion de faire de nouvelles découvertes tout en s'amusant.

La ludothèque Ludodou s'installe à Saône, tous les 3^e mardis du mois, de 9h à 12h, dans la salle Guinemand.

Chloé vous y accueille avec le sourire pour un moment de jeu accessible à tous.

Pour plus de renseignements :
ludo.ludodou@famillesrurales.org

Ludothèque

SALLE GUINEMAND DE SAÔNE
LE 3^e MARDI DU MOIS DE 9h à 12h

Chaque mois, la ludothèque installe des jeux symboliques, jeux de construction, jeux de société, jeux d'éveil... pour jouer sur place ou en location.
2 séances gratuites pour découvrir
Puis 3€ la séance par famille ou 20€ par an (dont 6€ de locations offertes)
VENEZ TENTER L'AVENTURE A LUDODOU !

MARDI 16 SEPTEMBRE : Chantier
MARDI 7 OCTOBRE : Docteur
MARDI 18 NOVEMBRE : Jungle
MARDI 16 DECEMBRE : Espace

Ludothèque itinérante LUDODOU : 1 rue de Champagnole, 25270 LEVIER / 06 51 29 59 40
ludo.ludodou@famillesrurales.org / www.ludothèquesdoubs.famillesrurales.org

La médiathèque devient gratuite !

Grande nouvelle : à partir du 1^{er} septembre 2025, l'inscription à la médiathèque de Saône sera gratuite pour tous

Pour s'inscrire, rien de plus simple !

- Il vous suffira désormais de vous présenter à l'accueil de la médiathèque munis : d'une pièce d'identité (ou livret de famille pour les enfants) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Tout changement d'adresse devra être signalé à l'accueil ou par mail à : mediatheque@saone.fr

La zone partagée : un espace pour tous



Une zone partagée est un espace de circulation dans lequel piétons, cyclistes et véhicules motorisés cohabitent en toute sécurité.

Dans cette zone, la priorité est toujours donnée aux piétons, qui peuvent circuler librement sur toute la chaussée. Les véhicules doivent rouler à une vitesse maximale de 20 km/h et faire preuve de la plus grande vigilance.

Le respect et la vigilance de chacun sont essentiels pour **assurer une circulation sereine pour tous.**

COLLECTE DES DÉCHETS : COMMENT ÇA MARCHE ?



SITE INTERNET



La Ville de Saône vient de mettre en ligne son nouveau site internet. Ce site offre une navigation simplifiée, un accès facilité aux démarches en ligne, ainsi qu'une mise en valeur renforcée des actualités locales.

Nous vous invitons à le découvrir dès maintenant !

www.saone.fr



Nouveau service de lutte anti-nuisible à Saône

La société EcoStop Nuisible 25 vient d'ouvrir à Saône et ses environs, proposant des services de dératisation et désinsectisation pour particuliers et professionnels du Doubs et de la Franche-Comté.

Spécialisée notamment dans la lutte contre les punaises de lit, l'entreprise offre des traitements conventionnels ou 100 % écologiques, alliant efficacité et respect de l'environnement.



Dirigée par Nicolas-Alessandro, fort de 8 ans d'expérience, EcoStop Nuisible 25, certifiée Biocide, garantit des interventions fiables et professionnelles.

Contact : 06 66 71 40 94 - ecosn25@gmail.com

AGENDA

AOÛT

JEU. 28

Conseil municipal

18h30 - salle Guy Devaux

SEPTEMBRE

LUN. 1

Rentrées scolaires

École maternelle et élémentaire

SAM.6

Forum des associations

14h - salle de l'Espace du Marais.

LUN. 15

Café des Aidants

10h30 - médiathèque

MAR. 16

Conseil municipal

18h30 - salle Guy Devaux

MAR. 16

Ludothèque

De 9h à 12h - salle Guy Devaux

VEN. 19 AU DIM. 21

Accueil de nos amis d'Heckdalheim

VEN. 26

Les contes c'est pas que pour les enfants

20h - cabane de chasse rue des Perrières.

Gratuit / inscription obligatoire en Mairie

DIM. 28

Vide grenier

Gymnase du Marais

LUN. 29

Don du sang

De 16h à 19h30

Espace du Marais

OCTOBRE

MAR. 7

Ludothèque

De 9h à 12h

Salle Guinemand

VEN. 10

Concert solidaire de LACIM

20h - Église de Saône

DIM. 12

Color Saône

Site Espace du Marais

LUN. 13

Café des Aidants

10h30 - Médiathèque

VEN. 17

Soirée Halloween

18h : « Même pas peur »

Dès 4 ans

20h : « Même pas peur les grands »

À partir de 8 ans

Gratuit / inscription obligatoire en

Mairie

MAR. 21

Conseil municipal

18h30 - salle Guy Devaux

MAIRIE

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31

contact@saone.fr - www.saone.fr

📍 Ville de Saône

du lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

(fermeture à 16h le vendredi)

FRANCE SERVICES

26 rue de la Mairie - 03 81 55 47 35

franceservices@saone.fr

du lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

CARTE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31

cta@saone.fr

du lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

MÉDIATHÈQUE

4 rue de l'Étoile - 03 81 55 94 56

mediatheque@saone.fr

mardi : 13h30 - 18h / mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h

vendredi : 14h - 18h / samedi : 9h - 12h

DÉCHETTERIE

(horaires d'été)

RD104 - 03 81 21 15 60

du lundi au vendredi : 8h30 - 12h20 / 13h30 - 16h50

samedi : 8h30 - 12h20 / 13h30 - 17h50



NUMÉROS D'URGENCE



POLICE-SECOURS



17

SAPEURS-POMPIERS



18

SAMU



115

NUMÉROS D'URGENCE pour les personnes sourdes et malentendantes

114



APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

112

